

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE

Présents : P. Berton, D. Merzeraud, C. Verguin, G. Roy, A. Broussaud, A. Richez, F. Viaud, E. Martin, D. Chauveau, P. Gaillard, V. Baumard.

Excusés : M. Percept (pouvoir V Baumard), JJ. Gaillard, P. Merceron, N. Marot.

Secrétaire : V. Baumard

Approbation à **l'unanimité** du CR du 9 Septembre après rectification de l'état de présence (+F. Viaud).

- Logement de l'école

Suite au départ du locataire pour problèmes financiers, P. Berton nous demande de l'autoriser à raccourcir le préavis à un mois et à garder la caution versée.

Ce logement sera remis en location dès que possible.

Voté à l'unanimité

- Agenda d'accessibilité des ERP

Dans un délai de trois à six ans nous devons élaborer un agenda des travaux et le mettre en place.

Voté à l'unanimité

- Subvention d'investissement au SDEG16

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et internet lors de l'aménagement de la RD84 restait à charge de la commune la somme de 12 353 €.

Voté à l'unanimité

- Réforme loi NOTRe

Le projet départemental qui nous est proposé regroupement des 5 communautés de communes représente le périmètre actuel du SCOT-PETR.

Voté à l'unanimité

- Planning du dossier aménagement du bourg

1. Mercredi 4 Novembre 10h, rendez-vous avec Mme Berger-Wagon et sa paysagiste pour le choix des végétaux.

2. Réunion publique **jeudi 17 Décembre à 19h**

3. Mardi 5 janvier 2016 lancement des appels d'offres.

4. Mardi 2 février remise des plis avant midi.

5. Jeudi 4 février ouverture des plis à 10h.

6. Lundi 18 février choix des entreprises.

- Informations et questions diverses

Repas des anciens : C. Verguin nous présente le menu et nous enverra le planning des tâches à effectuer pour la réussite de cette journée. Une réunion de finalisation est fixée pour le 4 Novembre à 19h.

Bus scolaire : G. Roy détaille les péripéties du bus depuis sa livraison.

Celui-là présentant beaucoup plus d'options que prévu, la facture se monte à 109 000€ HT au lieu des 81 500€ prévus Le SIVOS a dénoncé cet état de fait par 2 lettres recommandées auprès de la centrale d'achat AGIR, intermédiaire auprès des collectivités, aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

G. Roy nous précise que la deuxième lettre envoyée a bloqué toutes les procédures dont les agios.

Prochain conseil municipal le 25 Novembre à 18h30 repoussé au 2 décembre pour cause de présentation du projet définitif d'aménagement de bourg – phase 3 le 27 novembre à 17 h.